

## Cmu et nationalité britannique vivant en france

## Par AlanCritSit\_old, le 10/10/2007 à 11:44

## Bonjour,

Cette question concerne ma mère de nationalité britannique qui a 67 ans.

- Elle habite en France depuis 1958,
- Elle n'est pas française,
- Moi, son fils, est né en France,
- Elle n'a jamais travaillé,
- Elle n'a jamais habité en Grande-Bretagne,
- Elle a cotisé à la Sécurité Sociale de 1975 à 2000 au titre de l'assurance personnelle (pendant donc 25 ans ça fait une grosse somme d'argent),
- Elle benificie de la CMU depuis 2000,

Aujourd'hui on lui signifie l'arrêt de la CMU en avril et elle va donc se retrouver sans aucune protection sociale (contracter une assurance privée à 67 ans est illusoire).

Que peut-on faire?

Merci par avance pour vos conseils, Bien cordialement Alan Christie